



Regionalverband Mittlerer Oberrhein  
Baumeisterstr. 2 76137 Karlsruhe

**LE DIRECTEUR**

Dr Matthias Proske

M. le Vice-Président  
Josha Frey, MdL  
Secrétariat du Conseil Rhénan  
Rehfußplatz 11  
77694 Kehl

21.11.2023

Réf : 8.6.111

**Résolution du Conseil Rhénan « Gestion économe de la ressource foncière dans le Rhin supérieur »  
du 23.06.2023**

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de la transmission de la résolution « Gestion économe de la ressource foncière dans le Rhin supérieur » adoptée le 23 juin par le Conseil Rhénan, dont le Dr Christoph Schnaudigel est l'un des initiateurs en sa qualité de président de la Commission Transports - Aménagement du territoire - Entraide en cas de catastrophe du Conseil Rhénan. Il m'a demandé de vous répondre.

La création de logements, la transition vers les énergies renouvelables ainsi que le développement économique sont traditionnellement liés à la consommation de nouveaux espaces non bâtis. Cela se fait souvent au détriment d'écosystèmes fonctionnels qui sont fondamentaux à notre existence. Trouver des moyens innovants pour y parvenir est un défi de taille qui nécessite la coopération de tous les acteurs concernés. Dans cette perspective, je salue la résolution du Conseil Rhénan.

Cela fait longtemps que le *Regionalverband Mittlerer Oberrhein* aborde ces questions :

Le plan régional en vigueur, qui date de 2003, fixe déjà des valeurs minimales de densité pour le développement des surfaces destinées à l'habitat. Cette approche a fait ses preuves : au sein du Bade-Wurtemberg, la région du Mittlerer Oberrhein fait partie des régions ayant la plus forte densité d'habitants à l'intérieur des zones urbaines. Dans le cadre de la révision générale du plan régional, actuellement en cours, ces valeurs minimales de densité seront à nouveau augmentées et rendues obligatoires. Par ailleurs, le choix des surfaces de développement urbain potentielles respecte le principe de l'économie foncière, étant donné qu'elles se situent prioritairement le long des axes de développement et des haltes ferroviaires des transports en commun. Cette forme de planification intégrée de l'urbanisation et des transports permet de réduire davantage la consommation d'espaces non bâtis.

Depuis 2006, la région recense les potentiels de développement interne grâce au projet *Raum +* et ses projets de suivi. Ce recensement constitue la base pour la mobilisation des réserves de terrains à bâtir, sans que les agglomérations ne continuent à s'étendre en périphérie. Les possibilités de développement interne et de construction économe en surface jouent également un rôle important dans le conseil apporté aux communes sur leur développement urbain futur.

En outre, le *Regionalverband Mittlerer Oberrhein* a l'intention de renforcer ses effectifs afin de trouver des moyens d'exploiter également les potentiels de surfaces commerciales existantes.

Je souhaite à cette résolution un impact aussi large que possible et à tous les participants de bonnes idées, afin que nous puissions concilier ensemble le développement économique, l'approvisionnement en logements, le développement des énergies renouvelables et la préservation des écosystèmes fonctionnels et résilients de la région du Rhin supérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes sentiments distingués.

[signé]

Dr Matthias Proske